

de Lake-Centre, je me suis dit que son parti aurait dû être le dernier à formuler un grief comme celui qu'il a exposé. Je me rappelle les années 1930 à 1934, alors que nous avions des gouvernements torys à Ottawa et en Saskatchewan et des centaines de milliers de chômeurs. Son parti n'a alors formulé aucune proposition de cette nature. Je ne puis donc comprendre que le député de Lake-Centre se donne la peine de traiter un sujet comme celui-là. Il cherchait sans doute à embarrasser le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner), qui est libéral. Mais il a quand même pris soin d'attaquer indirectement les membres de notre groupe en donnant à entendre que les initiatives du gouvernement de la Saskatchewan ne sont guère fructueuses.

Nous avons eu d'assez bons gouvernements là-bas, bien que, je le reconnais, quelques erreurs aient été commises. L'une d'elles est celle que je viens de mentionner à propos des années 1930 à 1934. A l'époque, un gouvernement tory était au pouvoir et le gouvernement fédéral était dirigé par le même parti; il y avait beaucoup de chômeurs et beaucoup de travail à accomplir. Tout ce qu'on a fait cependant, ce fut d'envoyer des soldats armés de mitrailleuses à Estevan pour briser une grève de mineurs ou de dépêcher des détachements de police de Regina pour empêcher une révolte dans le camp de chômeurs. On aurait dû envoyer plutôt des hommes munis de bêches pour l'aménagement du barrage dont parlait le député cet après-midi.

Je tiens à signaler autre chose à mon collègue et je vais lui citer certaines paroles pour son édification et pour qu'il soit plus au courant de cette question. J'aimerais lui citer un extrait d'un discours que prononçait, cette année, à l'assemblée législative, l'honorable C. M. Fines, trésorier provincial de la Saskatchewan. Comme le député a parlé de l'échec des entreprises d'État, j'aimerais qu'il se souvienne des quelques mots que je vais lui lire:

En dépit des prétentions de ceux qui le critiquent, notre gouvernement ne cherche pas à régimenter l'économie mais il tient plutôt à ce que l'entreprise privée se signale par son esprit de justice et un niveau stable de prospérité.

Quant au placement de nouveaux capitaux dans la province, je tiens à dire que 123 nouvelles sociétés ont été constituées en corporation, cette année, avec un capital autorisé de \$7,424,600.

M. Fulton: Est-ce un grief?

M. Bentley: Absolument. C'est le même genre de grief qu'a soulevé, cet après-midi, le député de Lake-Centre afin d'étayer sa propre cause. J'y réplique et je vais poursuivre l'exposé de mon grief.

M. Fines continue:

En outre, en 1948, on a enregistré 34 sociétés de l'extérieur et 503 associations.

J'aimerais que l'honorable député écoute d'autres données statistiques relatives aux faillites commerciales survenues au cours de l'année civile 1948 et publiées par le Bureau fédéral de la statistique. J'ai reçu ce document tout dernièrement. Remontant à la période où les torys détenaient le pouvoir en Saskatchewan et à Ottawa, je veux donner le détail des faillites de l'entreprise privée. Les torys sont les grands champions de l'entreprise privée. Je me demande pourquoi ils n'en obtiennent pas l'érection d'un barrage ou deux sur le bras sud de la rivière Saskatchewan. Champions du risque des capitaux, ils trouveraient là de nombreuses occasions d'appliquer leur dada. Voici donc le nombre des faillites au cours des années où ils étaient au pouvoir:

1930	146
1931	152
1932	91
1933	59
1934	36

Voici maintenant la statistique pour la période écoulée depuis 1945, et au cours de laquelle la province a eu un gouvernement C.C.F.:

1945	aucune
1946	aucune
1947	2
1948	4

Voyons maintenant les succès du gouvernement tory en Ontario. En 1945, il y a eu 27 faillites en Ontario. Il s'en est produit 20 en 1946 et 72 en 1947. En 1948, dans l'Ontario tory, il y eut 116 faillites. Or, le député de Lake-Centre (M. Difenbaker) a l'effronterie de soutenir à la Chambre qu'il serait à l'avantage de la Saskatchewan d'avoir un gouvernement tory. Reportons-nous à la province de Québec où il y a une espèce de gouvernement tory. Voyons combien il s'y est produit de faillites sous le bon vieux régime de l'entreprise privée. En 1945, il y a eu 225 faillites dans le Québec; en 1946, il y en a eu 236, en 1947, 422 et en 1948, 613. C'est un beau succès que le député nous invite à examiner. Puisqu'il a parlé des sociétés de la Couronne de la Saskatchewan, je lui rappelle qu'au cours des derniers mois, trois fabriques de lainage de l'Ontario ont dû fermer leurs portes, l'une à Meaford, une autre à Kitchener et la troisième à Glen Williams. Il y en a eu plusieurs autres dans le même cas à l'égard desquelles je ne possède en ce moment aucun renseignement.

Pour poursuivre mes doléances, je signale au ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) que rien ne l'empêche plus de commencer l'exécution du projet vieux de douze ans relatif à l'établissement d'un barrage sur le